

patois des provinces limitrophes. C'est cette lacune que je viens essayer de remplir aujourd'hui.

Notre patois ou roman, tout empreint de la redondance musicale des langues sonores du Midi, dans lesquelles les voyelles finales, par leurs élisions fréquentes, ôtent au langage parlé tout ce qui serait de nature à blesser l'oreille par des sons heurtés, ou par les aspirations gutturales si communes dans les langues du Nord, devait avoir une grâce particulière dans l'entretien familial, comme s'il avait retenu quelque chose du zéaiement enfantin qui nous charme dans les premières paroles bégayées par ces petits êtres si chers à nos cœurs de père. Il m'en fut donné la preuve un jour que par un de ces hasards si rares, qu'il paraîtrait aujourd'hui mensonger (1), j'assistais, moi seul profane, à l'instruction qu'adressait, en forme d'adieu, à ses ouailles, l'un de ces bons prêtres des champs, Bridaine au petit pied, en qui semble s'être réfugiée — *excedens terris*, — la simplicité du christianisme du premier âge, avec

(1) Le prône, au moyen-âge, et même jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, dans les campagnes reculées surtout, se faisait en langue vulgaire. Dans un recueil de sermonnaires qui ne paraît pas remonter à une très-haute antiquité, on lit en tête, cette préface : « *Et parcé que nos volons que vos saichoir que vos dites, et que vos demandez à Dieu quand vos le dites, si nos enseignerons et dirons en roman, que vos dites, et que la lettre a en soi, et ce quele nos enseigne. Or devons savoir ce qu'il a métiéis à nos mesmes conduire et à celes que nos avons à conseiller ; si est la sainte prédication ; pourquoi li prévoire (presbyter) doit rappeler lo pople de male vie à bien.*

(Sermonnaires de Saint Victor.)

La coutume de prêcher en langue paysannesque subsiste, même à l'heure qu'il est, dans plusieurs contrées du Midi ; le ritou, recteur, curé de Serviès, Couzinié, auteur d'un dictionnaire *Romans-Castrais*, dit dans sa préface, que le motif qui lui a, par dessus tout, fait entreprendre ce travail long et ingrat, est le désir de se rendre plus familière une langue que son ministère lui faisait un devoir de parler.